

Répartition des compétences au sein de l'équipe de direction

Proviseure adjointe

Coordination pédagogique de l'établissement

- Suivi pédagogique des sections technologique et professionnelles : tests de positionnement, chef d'œuvre, accompagnement personnalisé, co-intervention, PFMP, section euro et DNL
- Elaboration des emplois du temps des personnels enseignants et de la constitution des classes
- Suivi de la formation continue des personnels pédagogiques et éducatifs
- Accueil et installation des nouveaux enseignants
- Mise en paiement des HSE
- Organisation du suivi des élèves, dont les élèves à besoins particuliers
- Elaboration des emplois du temps des AESH en service dans l'établissement
- Organisation et suivi de l'évaluation (CCF, examens) et de l'orientation des élèves en fin de seconde, à l'issue du CAP et après le baccalauréat.
- Organisation des examens délégués à l'établissement
- Suivi des relations avec le SIEC et le SAIO
- Coordination des mini-stages et de la JPO.
- Suivi de la commission « prévention du harcèlement »
- Suivi des actions du CVL et de la MDL
- Animation du Comité d'Education à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement
- Suivi des dispositifs « cordée de la réussite »